

**REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°23-2024

SÉANCE DU 31 MAI 2024

Nombre de membres : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Nombre de procuration : 0
Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un mai,
le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en mairie, sous la présidence du maire, Madame Marie-Pierre DRAIN.

Présents :

Mme DRAIN Marie-Pierre, Mme SIMOES Sandrina, M. CLAUDE Jean-François, M. ZANARDI Guy, M. CAUCHARD Jacques, M. GIRAUD Guillaume, M. HOFMANN Bernd, Mme MICOUD Marion, M. SIONNEAU Philippe

Absents excusés :

Procurations :

Absents : Elise CHAFKI, Myriam PASCALE,

Secrétaire de séance M. CLAUDE Jean-François

OBJET : ETUDE DE FAISABILITE ZONAGE ASSAINISSEMENT. DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Guy ZANARDI, 2eme Adjoint en charge de l'Eau et de l'Assainissement explique qu'il faut réaliser une Etude de faisabilité pour la reprise du zonage d'assainissement de la Commune au hameau d'Avers.

En effet, la DDT, l'Agence de l'eau et le département ont souhaité examiner cette étude.

Des relevés topographiques, des mesures de rejets aux exécutoires actuels sont nécessaires.

- Le coût de ce projet est de 6810 € en HT :
Mesure de rejets : 1690 € en HT
Levés topographiques : 2320 € en HT
- Etude de faisabilité : 2800 € en HT

Il propose de déposer une demande de subvention pour l'exercice 2024 :
Au Département de l'Isère pour 20% du montant soit 1362 euros en HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE la réalisation de ce projet
AUTORISE, Madame la Maire à effectuer la demande de subventions.

**Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.**

**POUR COPIE CONFORME
La Maire, Marie-Pierre DRAIN**

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE.
Transmise à la Préfecture le 7/06/2024
Publiée le 7/06/2024
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME